

DÉVIANCE SOCIALE, DÉVIANCE LANGAGIÈRE : PAROLES DE JEUNES

Ndiémé SOW

ndieme.sow@univ-zig.sn

Abdou FALL

abdoukafall@gmail.com

Université Assane Seck de Ziguinchor (Sénégal)

Abstract: *Our objective in this paper is not to debate on the question “one or more standards?”. This is for us to show that what is qualified as deviance, vulgar or abnormal by some people, can be considered as an identity marker facilitating social integration by others. Young person speeches, often perceived as familiar, are not interpreted from the inside in the same way as they are from the outside.*

We carried out a corpus survey from different discussions of young Wolofs in various circumstances and we presented it randomly to people of different generations (young, adults and old) to analyze their reactions, therefore their attitudes and representations. From the theories of Labov on the determinism of social variables, of Gumperz on conversational analysis, combined with an ethnographic approach, we made a qualitative analysis of sociolinguistic deviance by developing two aspects in particular: a sociosemantic analysis of urban speeches which we put in relation with the construction of plurilingualism (i) and the perceptions on the youth languages (ii).

Keywords: *language deviance, young speeches, marginal speeches, inclusive norm.*

Introduction

Nous nous servons des rapports entre la langue et les variables sociales pour décrire le relativisme de la notion de marginalité. Sachant que ce qui est considéré comme écart par les uns, est vu comme un outil efficace d'intégration sociale par les autres, la notion de déviance se met ainsi en relation avec celle d'auto-exclusion sociale à la faveur d'une construction inclusive du langage au sein du groupe.

Par une analyse des parlers urbains au Sénégal, nous illustrons que le langage peut servir de baromètre pour mesurer le degré d'intégration d'un jeune : la façon de parler peut aussi bien faciliter son intégration sociale qu'accélérer son exclusion du groupe de pair.

Dans le contexte sénégalais, l'opposition entre urbain et rural trouve tout son sens si l'on sait qu'un mot peut être accepté ou jugé péjoratif selon certaines variables sociales

des locuteurs ou des interlocuteurs. Aussi, est-il important de noter que l'origine des lexies utilisées est tout aussi indicative que le milieu géographique. En effet, les mots des langues locales subissent parfois des modifications qui peuvent apparaître comme des détournements de sens. D'autres mots empruntés connaissent souvent ce même procédé, mais avec parfois un certain euphémisme que nous expliquerons dans cet article.

1. Arguments théoriques : construction d'une identité en contexte

En société, il est de l'ordre normal des choses que les humains communiquent et interagissent en faisant usage de langues et de variétés de langues (technolectes, sociolectes, etc.). Ils ne partagent donc pas forcément les mêmes conventions de conversation, d'interprétation et d'interaction. C'est d'ailleurs dans ce sens qu'on comprend que Gumperz (1989) introduise dans la démarche sociolinguistique une approche pragmatique. Dans son analyse, il met l'accent sur des microphénomènes en contexte (conversations) ; ce qui lui permet de mettre en avant l'autonomie des interlocuteurs quant à leurs choix sociolinguistiques. Dès lors, l'accent est autant mis sur le récepteur (l'auditeur interprétant) que sur l'émetteur (le sujet parlant). En outre, il inclut dans sa méthode une analyse fine de faits communicationnels traditionnellement négligés et dont il montre l'importance, la *prosodie* (rythme, intonations, accentuations, etc.) et le *canal mimo-posturo-gestuel*. Autrement dit, le modèle Gumperz donne une part très large aux événements factuels (contextuels) liés à la conversation.

Ces éléments, combinés, expliquent l'interminable débat sur norme et usages des langues qui continue d'alimenter les discussions scientifiques entre linguistes, sociolinguistes et sociodidacticiens. Les langues sont certes dynamiques, mais ce dynamisme est à mettre en relation avec des facteurs sociolangagiers qui en déterminent la variabilité. Comme Gumperz, nombre de sociolinguistes de la variation ont démontré à suffisance que les variables sociales pouvaient entraîner une utilisation toute particulière de la langue. Ils ont traité le problème de la construction sociale du sens dans l'interaction en intégrant dans leurs approches souvent interactionnistes une sensibilité aux formes de communication non verbales (Boutet et Heller, 2014 : 8). À la manière de Gumperz, ils relient les pratiques langagières *in situ*, aux processus cognitifs de la structuration de l'espace-temps. D'autres suivent davantage le fil du lien entre la mise en jeu de ressources langagières dans la construction/déconstruction permanente de frontières sociales et linguistiques (Auzanneau et Greco, 2018) et leur rôle dans les mécanismes de mobilisation des ressources symboliques et matérielles.

Pour comprendre et interpréter donc un comportement langagier, il faut se référer bien souvent au background des participants à l'interaction. Mais, même si les variables sociales qui nous informent sur le profil sociologique sont fortement déterminantes dans les choix linguistiques, la situation d'interaction l'est encore davantage. En effet, c'est le contact de langues qui favorise ce que Blanchet (2008) appelle « le phénomène de *continuum* ». Il considère que « la compétence linguistique d'un locuteur forme une palette continue de plusieurs variétés d'une ou plusieurs langue(s) dans laquelle il choisit pour s'exprimer en réalisant des mélanges » (Blanchet, 2008). Autrement dit, les participants (locuteurs et interlocuteurs), l'espace ainsi que les circonstances d'une interaction, constituent autant de paramètres qui déterminent le choix des répertoires linguistiques et langagiers. D'ailleurs, « toute linguistique indifférente aux relations entre les systèmes de signes et les fonctions anthropologiques qui les mettent en œuvre, est condamnée à l'isolement aux illusions (Rey, 1972 : 01). Les façons de parler très particulières des jeunes, vont donc faire l'objet d'analyses de ce qui, à la base, était un microphénomène langagier

rendu macro par la force des usages en société. Comme les parlers urbains¹ ignorent souvent les règles établies, il se crée comme une nouvelle norme dont les règles sont édictées par les usages.

1.1. Le parler jeune : une nouvelle norme urbaine

La ville étant « par définition un lieu de variation et de contacts de langues » (Calvet, 2002 : 48), il s’y passe des interactions dans lesquelles sont observables des formes d’expression dites urbaines (Billiez, 1999 ; Calvet, 1994 : 63-67), ou « urban vernaculars » (McLaughlin, 2009) qui vont de pair avec l’urbanité. Nous prenons le concept d’urbanité dans le sens où il renvoie à une description des spécificités et des qualités humaines acquises en société et qui sont liées au fait de vivre en ville. Il se distingue donc de celui d’urbanisation qui s’intéresse au caractère démographique et étudie les dimensions de la concentration de la population dans les villes (Sow, 2017 : 16).

En milieu urbain, l’usage des langues sans le respect des normes est le propre de la catégorie jeune ou celui d’adultes dans une moindre mesure. Certains comme Léglise et Leroy (2008) préfèrent l’expression « parlers jeunes » à celle de « langage des jeunes » dans le but d’avoir une idée plus ou moins globale de ce phénomène et pour mieux prendre en compte toutes les catégories concernées. De fait, cette nuance terminologique permet de mieux prendre en charge la problématique du langage considéré comme vulgaire, argotique, ou même « injurieux » et qui est pratiqué par ce groupe social. La catégorie « *jeunes* » ainsi que ses pratiques langagières prennent sens dans le cadre des espaces relationnels au sein desquels ils évoluent au contact d’adultes (Auzanneau et Juillard, 2012 :13). Les « parlers jeunes » sont donc des phénomènes langagiers urbains. Tel que le conçoit Calvet, les « parlers urbains sont soumis à deux tendances contradictoires, l’une à la véhicularité et l’autre à la grégarité ou à l’identité ». Ce sont « les formes véhiculaires urbaines » qui permettent de mettre l’accent sur la fréquence et la force des usages, et la grégarité sur « le positionnement identitaire ».

Déjà en 1990, Ndiassé Thiam illustre cette véhicularité du wolof en contexte urbain au Sénégal qui a eu des conséquences sur la structure de la langue non seulement dans son lexique (les emprunts au français ou à l’anglais) mais aussi dans son système de classes nominales. Aujourd’hui, ce parler urbain devenu le propre des jeunes, transcende les frontières et se pose comme un phénomène globalisant justifiant ainsi le sens du concept de « norme inclusive » (Khadim Thiam, 2016). En effet, le translocalisme généralisé et la mobilité en cours modifient les morphologies urbaines et les schémas résidentiels dont les traces sont perceptibles dans les discours qui ont lieu dans l’espace urbain.

Nous nous appuyons donc sur des travaux qui mettent à contribution diverses approches, autant par les disciplines abordées que par les démarches et méthodes qui ont conduit à une théorisation des perceptions sur les caractéristiques langagières et discursives des parlers jeunes.

Ainsi, on peut bien comprendre que ces parlers soient dits « jeunes » puisque la variation diastratique (Gadet, 2003) serait ainsi un critère déterminant pour que l’usager de ce système langagier, soit identifié ou non comme membre de la communauté « djeun »²

L’identification des marqueurs du langage dit *no-stress* (Sow et Paye, 2020) est également un bon indicateur pour relever qu’en situation d’interaction, les pratiques

¹ Les expressions « parlers jeunes », « parlers caillera », « parlers des cités », « parlers des banlieues » etc. sont également utilisées.

² Dans le texte, nous emploierons ce terme pour indiquer la catégorie jeune ou les parlers jeunes, parlers des cités, parlers caillera, parlers des banlieues, parlers urbains etc.

langagières laissent transparaître l'attachement des jeunes à leurs terroirs respectifs (Sow, 2017). Cette marque d'affirmation identitaire a largement été étudiée par Auzanneau et Juillard (2012). Il en est de même pour la problématique centrée sur les parlers jeunes dans le français polynomique du Sénégal avec les travaux de Papa Aliou Ndao³.

Les rapports entre le choix du répertoire verbal et l'image qu'on a des personnes rencontrées peuvent être déterminants dans le cadre d'une interprétation de l'interaction. En réalité, l'imaginaire linguistique détermine assez souvent le choix linguistique : lorsqu'une personne parle, elle laisse transparaître sa classe sociale, son niveau de scolarisation, son âge, sa catégorie socio-professionnelle, son origine géographique etc. Cette conception labovienne de la sociolinguistique qui met l'accent sur l'importance de la variable sociale, n'exclut pas ce que Eckert (2005) développe dans sa théorie de la 2e et de la 3e vague sociolinguistique et qui concernent respectivement l'ethnographie et le style personnel (idiolecte). Il s'agit donc de l'étude des comportements linguistiques et langagiers à partir de ce que les sociétés renferment d'intra-traditionnel et d'interpersonnel (mœurs, coutumes...). Notre approche ethnographique étant inclusive, elle prend en charge aussi bien la dimension sociologique, anthropologique que démographique des langues et de leur usage surtout par les jeunes (Sow, 2017 : 15).

1.2. Sociosémantique de la déviance langagière : exemple de l'insulte

Certains termes qualifiés d'insulte en société, sont partie intégrante de l'univers lexical normal de la catégorie *djeun*. En effet, même si les vocables employés ont une connotation péjorative, ils parviennent à les banaliser par le procédé de l'argotisation. C'est le cas quand il faut mettre en avant la nonchalance ou l'insouciance d'un homme. Les termes *fake*⁴, *défaillant*⁵ ou encore *deux puces*⁶ sont utilisés. Socialement, ces mots ont une connotation fortement négative en ce sens que les lois sociales sénégalaises mettent souvent en relation la masculinité avec la force, la vigueur et la belle musculature. La virilité d'un homme se perçoit ainsi dans sa force physique et mentale. Qualifier un homme de « *deux puces* », c'est une façon de dire qu'il n'est pas fort, pas virile, pas musclé, etc. L'usage garde toujours un aspect péjoratif mais qui est tout de même accepté au sein du groupe de pairs. Un terme peut être conçu comme vulgaire dans un contexte et non dans un autre où son sens est atténué sous-forme d'euphémisme. Par exemple, pour qualifier une fille libertine, des termes comme *yàqu*⁸, *caaz*⁹ ou encore *capp sàcc*¹⁰ sont employés. En plus de la différence notée au point de vue lexical, on ne relève souvent aucun lien sémantique direct entre le sens dénoté des mots et le sens que les jeunes lui attribuent en situation de

³ www.sudlangues.sn/IMG/pdf-old/doc-22.pdf

⁴ Ce terme anglais signifie littéralement « ce qui est faux », mais dans le contexte urbain sénégalais, les jeunes l'utilisent pour caractériser les hommes efféminés ou ceux qui sont incapables de mettre à nu leur masculinité ou leur virilité.

⁵ Se dit pour qualifier les personnes qui se désolidarisent du groupe ou qui n'assument pas toujours leurs responsabilités.

⁶ Dans la parler urbain sénégalais, cette expression signifie « homosexuel ».

⁷ À la base, « deux puces » fait référence à un téléphone mobile qui a deux compartiments pour loger des cartes sim. Par détournement sémantique, deux puces signifie « gay » pour les jeunes.

⁸ Qualificatif wolof qui signifie « détruit ».

⁹ Ce mot n'a pas d'équivalence en wolof, il fait partie des mots qu'on peut considérer comme néologisme car n'existant pas dans la langue mais ne fonctionne que chez une catégorie de personne qui l'adopte.

¹⁰ Cette expression est composée de deux mots *capp* et *sàcc*, le premier peut signifier piquer, brancher etc. quant au second il signifie voler ou voleur s'il y a un classificateur comme par exemple *ab sàcc* pour dire un voleur.

communication. Par exemple, *capp sacc*¹¹ n'a, a priori aucun rapport avec le sens de l'usage du parler jeune.

Il en est de même pour le mot *yoole* (= *dénoncer*) qui a donné *yoolaas*¹² pour dire que telle personne est une commère ou un colporteur (*Yoolaas* est formé par suffixation : « *aas* », un emprunt du suffixe français « *age* » qu'on retrouve d'ailleurs dans beaucoup de mots wolofs comme *montaas* = montage, *paketaas* = paquetage, *wiraas* = virage, *keulaas* = coulage etc). Ces termes peuvent être considérés comme des vocables argotiques étant donné que leur sens n'est perceptible qu'à l'intérieur du groupe. Cependant, bien que pouvant être vus comme des marqueurs identitaires de la catégorie jeune, ils ont souvent une certaine charge sémantique qui frise le vulgaire et l'irrespect en dehors des usages *djeun*.

L'influence du niveau d'étude et des mobilités (souvent académiques) est tout aussi importante. En effet, par l'apprentissage du fonctionnement des autres langues, surtout étrangères, les jeunes font des calques lexico-sémantiques, morphologiques ou phonologiques pour créer de nouvelles lexies le plus souvent pour marquer leur appartenance *djeun*. Ainsi, la perception de l'insulte dans les pratiques langagières en milieu urbain est à relativiser. Certes insulter est mal vu dans toutes les sociétés, mais dans le groupe de pair, c'est moins le mot employé qui forme l'insulte que le ton ou la manière dont cela est dit.

En témoigne cette interaction entre étudiants à l'université Assane Seck de Ziguinchor :

- a. *Boy/ / lu ngeen di ndey def fii ? xanaa prof bi ñëwul ?*
 b. *Toogal ndey am te tej sa gatt !*

boy	lu	ngee n	di	ndey	def	fii	xanaa	pro f	bi	ñëwul
potes	« Que » interrogatif	vous	Marqueur de cocomitanc e	mère	faire	ici	Mot interrogatif	prof	Article défini	Venir+ négation +3 ^{ème} Pers. du singulier

toogal	ndey am	te	tej	sa	gatt
s'asseoir+impératif+2 ^{ème} personne du singulier	sa mère	et	fermer	Possessif +2 ^{ème} pers. du singulier	gueule

Traduction littéraire

- a. Les potes// que faites-vous là ? Le prof n'est-il pas venu ?
 b. Assois-toi et ferme-la !

Un mot comme *ndey*¹³ aura un sens plus ou moins péjoratif selon la situation de communication, les participants à l'interaction ou l'espace de communication : dans les zones rurales du Sénégal du Cayor¹⁴ et du baol¹⁵ par exemple, c'est ce terme qui est utilisé pour dire « *maman* » même si l'autre terme *yaay* est tout aussi valable pour renvoyer à la même personne. Cependant, le mot *ndey* employé comme déterminatif peut aussi servir à

¹¹ Littéralement, *capp* est le geste qui consiste à plonger l'index quelque part (dans un liquide par exemple) et *sacc* signifie voler, dérober.

¹² Terme dérivé de *yoole* employé par les jeunes pour dire colporteur de ragots.

¹³ Signifie mère.

¹⁴ Nom d'un ancien royaume qui englobe actuellement une bonne partie des régions de Thiès et Louga.

¹⁵ Ancien royaume qui correspond à la région administrative de Diourbel.

formuler des insultes. Par exemple : *sa bopp u ndey* (= la tête de ta mère); *sa nopp u ndey* (= les oreilles de ta mère) sont des emplois vulgaires et à la limite insultants. Cependant, dans l'interaction mentionnée ici, les jeunes utilisent *ndey* plutôt comme une figure d'insistance sans aucune intention de parler vulgairement. L'imaginaire social, bien qu'il sacralise les parents n'a pourtant pas pu arrêter cet usage djeun. C'est d'ailleurs ce qu'exprime l'adage wolof en parlant du père : *ñépp la seen baay am caaya waaye koo ni sa caaya baay mu mer.* (= tout père de famille a un pantalon bouffant mais personne n'accepte qu'on nomme celui de son père). Ici, le mot *baay* signifiant père, fait que *caaya baay* (= pantalon de ton père) renvoie automatiquement à une insulte.

Il est donc important de relativiser cette notion d'insulte dans la mesure où c'est l'environnement social des uns et des autres qui permet de cautionner ou non le sens d'un mot. De fait, un terme peut être jugé comme une insulte selon son impact chez l'interlocuteur comme l'affirme Béatrice Fracchiolla selon qui « on peut être blessé par des mots dont l'intention première n'était pas de blesser, et l'on peut ne pas être blessé par des mots dont l'intention première était de blesser » (Fracchiolla, 2017 : 05).

2. Construction du plurilinguisme dans l'argot

Beaucoup de néologismes sont notés dans les parlers jeunes. Nous assistons à la création de nouveaux mots qui sont utilisés par des cercles très restreints, dans une perspective de codification. Par exemple, « comment vas-tu ? » (= *na nga def* en wolof) devient *naka xaalibikum tarabakum naaw yi?*. Ce phrasème dont nous avons du mal à faire la traduction littérale, tellement que le niveau de l'argot est élevé, renferme cependant des marqueurs grammaticaux qui dénote que la syntaxe est bien wolof. *Naka* est un mot interrogatif et *yi* est un déterminant pluriel. La sonorité *kum* laisse croire que certains mots sont en arabe, mais nous avons relevé auprès de locuteurs arabophones que cela n'avait aucune signification particulière. Donc la difficulté est que nous ne saurions dire de quelle langue il s'agit ici. Si on se situe au niveau phonologique, on peut penser qu'il s'agit de la langue arabe mixée à du wolof (« *naka* et *yi*). Si on se situe au niveau syntaxique, on voit que certains mots occupent la même place dans une phrase en arabe : le terme *xaali* se rapproche de *xaalum* en arabe qui signifie « situation, moment etc. » ; dans *bikum* », le *bi* peut signifier « avec » et le *kum* se rapporte à un possessif de la deuxième personne du pluriel.

Une autre illustration nous permet de relever le **détournement de sens** dans ce contexte de construction du plurilinguisme. Pour faire référence à l'organe sexuel masculin, les jeunes emploient les vocables « tintin » ou *jonjoros*¹⁶. Même si tintin est bien connu en langue française grâce à la célèbre bande dessinée belge créée par Hergé, le mot est souvent utilisé en français standard comme un nom propre ou comme une interjection qui prend le sens de « rien du tout ». On n'arrive pas à faire le lien sémantique entre le sens *djeun* et le sens standard.

Ces exemples montrent à quel point les jeunes sont imaginatifs pour créer leur propre façon de communiquer et excluant en même temps les étrangers par rapport au groupe : comment ça va ?, comment vont les affaires ? se dit : *naka xuraatitoo yi*¹⁷ et pour dire ça va ou ça marche on répond par *mi ngi xuraatita*¹⁸.

¹⁶ Le diminutif *jon* est souvent employé pour exprimer aussi l'organe sexuel masculin.

¹⁷ Dans cette expression seules deux termes appartiennent à une langue bien précise qui est le wolof (*naka*=comment, *yi*=marque du pluriel).

¹⁸ C'est le même cas de figure pour la première expression, seul *mi ngi* est de la langue wolof qui marque la concomitance entre l'action et la parole.

Le constat est que les jeunes utilisent parfois des mots d'autres langues, et ces derniers sont employés avec des significations tout autres. C'est le cas du mot « *pomeriggio* » prononcé *pomerjo* [pomeridjo] (qui signifie après-midi en italien) pour faire allusion aux occupations quotidiennes. C'est dire que seuls les participants à l'interaction sont en mesure de donner une signification au mot utilisé (lexème ou phrasème) selon la situation de communication ; encore faudrait-il qu'ils soient des membres du groupe de pairs. D'ailleurs il est bon de préciser que l'observation (participante ou périphérique) n'a pas suffi pour que nous comprenions certaines parties de la discussion. Il nous a fallu compléter par des entretiens semi-directifs pour obtenir davantage d'éléments explicatifs qui permettent d'attribuer tel sens à tel mot sachant que les formes *djeun* n'épousent pas toujours la sémantique des formes standard.

2.1 Une déviance langagière pour une intégration sociale ?

L'écart social dans les pratiques langagières chez les jeunes s'analyse par rapport aux normes tant sur le plan langagier que comportemental. Ce dernier aspect, à savoir le comportement, connaît une influence naît des pratiques langagières car parler c'est aussi s'afficher, c'est l'établissement d'un lien entre interlocuteurs et soi. Certains parlars jeunes peuvent être considérés comme une déviance et une défiance à la langue et à la société toute entière. De fait, la transgression des normes d'usage de la langue observée dans les pratiques montre à plus d'un titre cet écart sociolangagier. C'est ce qui explique qu'une certaine catégorie de la population soit considérée comme marginale. La norme sociale de la langue est la seule pratiquement qui vaille, car elle « et ses variations dans les réalisations concrètes sont la seule source concevable de la norme autoritaire » (Rey, 1972 : 13).

L'écart social c'est aussi les *conflits langagiers* dus à une incompréhension souvent difficile et d'autres variables qui impactent l'usage des langues. Désacraliser des termes aussi représentatifs et aussi importants pour une culture, est source de conflits et entraîne par la même occasion une marginalisation car l'acte qui consiste à se singulariser est considéré comme une déviance sociale.

L'autre fait c'est que ce type de langage est parfois violent ou renvoie à une indécence inouïe contraire aux valeurs et aux principes de la société. La façon dont les langues sont utilisées par les jeunes montre à quel point il y a une différence d'opinion sur la ou les normes de la langue et cela provoque des divergences entre membres de la société n'ayant pas le même background social (âge, sexe, origine, niveau de scolarisation, croyances culturelles et religieuses etc.).

Dans la société wolof par exemple, le *teggin*¹⁹ est une valeur cardinale. La morphologie du mot laisse voir un radical *teggi* (= dévier ou enlever) et du suffixe *in*, un classificateur nominal qui exprime « la façon » ou « la manière ». Donc le mot *teggin* pourrait signifier la déviation. Cela justifie que beaucoup de personnes âgées rencontrées lors de nos enquêtes nous disent *xaley tey amuñu teggin* (= les jeunes d'aujourd'hui sont incorrects) On comprend donc aisément combien les choix langagiers des jeunes peuvent créer un écart par rapport aux normes de la société telles que perçues par les personnes de classes d'âge différentes.

¹⁹ Selon les contextes, *Teggín* peut signifier « droiture », « correction », « respect », etc.

2.2. Relativisme dans la marginalité : des jugements et des sentiments

La marginalité fait penser à l'idée de transgression, de folie, de désordre, de tradition, de limites, etc. Sur le plan langagier, la marginalité est à relativiser. Ce qui peut s'illustrer en partant d'une analyse de l'imaginaire construit autour des parlers jeunes.

Les travaux de Frath et Daval (2019) sur les relevés d'indices de reconnaissance par les pairs, (même s'ils ont mis l'accent plus sur l'héritage anthropologique que sur les représentations et attitudes langagières des pairs), sont déterminants pour comprendre et expliquer les mécanismes par lesquels la langue peut créer un sentiment communautaire.

Partant du principe que les sociétés africaines (modèle Ubuntu fondé sur le sentimentalisme instinctif et la solidarité communautaires) diffèrent des sociétés occidentales (modèle cogito fondé sur un individualisme plutôt réfléchi), Frath et Daval ont montré que ces modèles ne sauraient être figées puisqu'ils ne sont souvent valables qu'à l'intérieur et entre membres d'une même communauté. Au plan langagier, on peut vite voir la volonté d'un positionnement ou d'une affirmation identitaire présente chez chaque membre de la communauté *djeun*. Cette identité se construit ou se déconstruit selon l'espace d'interaction ou selon les participants à l'interaction. Pour une même enquête, avec les mêmes guides d'entretien, le même groupe observé avec les mêmes outils technologiques de collecte, les données varient selon que c'est AF (moins de 30 ans) ou NS (plus de 45 ans) qui les recueille²⁰. Autrement dit, la notion de sentiment communautaire dont parlent Frath et Daval entre en jeu dans la construction du sens de ce qui est dit ou ce qui est compris.

Il n'est pas question ici de juger ce langage comme marginal ou ces jeunes comme marginaux. Nous constatons par contre la nécessité de relativiser les perceptions sur ce langage et sur ceux qui les pratiquent. Le fait d'utiliser les langues d'une manière à ne pas respecter les normes peut être interprété dans le sens du dynamisme linguistique. Il faudrait donc envisager ce caractère marginal ou pas de ces parlers sous une double dimension focalisatrice : la perception de l'intérieur et celle de l'extérieur. Par exemple, à la question « Avez-vous le sentiment de parler anormalement les langues et pourquoi ? », les réponses suivantes ont été reçues :

- a. Oui, mais c'est normal, *jamono mooko laaj* (= Il faut vivre avec son temps).
- b. Je parle différemment, mais correctement puisque je me fais comprendre par ceux qui doivent me comprendre.
- c. Non. Je considère que je parle très bien le français et le wolof parce que *maangi wax sama soxla nice ñu may comprendre nice* (je dis ce que je veux dire et mes propos sont bien compris).
- d. *Li am solo mooy nga wax nit yi comprendre ko* (l'important c'est que les autres comprennent quand tu parles).
- e. Oui. Parfois j'ai l'impression de massacrer le français.
- f. Non mais je ne veux pas être vu comme un *wadd*. *Day cóol, soxna si* (= non mais je ne veux pas être vu comme un déphasé. Ce serait le comble, chère madame).

Une autre catégorie d'âge donne une autre image de comment ce parler est perçu. A la question que pensez-vous de la façon dont parlent les jeunes aujourd'hui ? les réponses suivantes sont recueillies :

- a. Ils sont perdus (rejet, exclusion).
- b. Ils sont acculturés (articulation/désarticulation langue et culture).

²⁰ Les deux auteurs de l'article.

- c. C'est de leur âge hein... nous aussi avons nos mots à l'époque (nouvelle norme, caractère évolutif du langage).
- d. Tant que c'est pas vulgaire, c'est pas grave. Mais ils insultent souvent et c'est ce qui me dérange. Même pour demander de fermer une porte, ils disent « tejël ndey u bunt bi ²¹ ». C'est impoli et incorrect. Yaay dafa fort, kenn waruko fontoo²².
- e. Dafa yiwëdi, ñak teggìn²³

Références bibliographiques :

- AUZANNEAU, Michelle, JUILLARD, Caroline (2012), « Jeunes et parlers jeunes : des catégories en question », en Introduction de *Langage et société*, N° 141, Maison des Sciences de l'Homme, ISBN : 978-2-7351-1423-8.
- BLANCHET, Philippe (2008), « Un modèle et une typologie ethno-sociolinguistiques de la compétence de communication », disponible en ligne : <http://docplayer.fr/6149221-Un-modele-et-une-typologie-ethno-sociolinguistiques-de-la-competence-de-communication.html>, consulté le 10 septembre 2021.
- BOUTET, Josiane, HELLER, M. (2014), « Introduction », en *Langage et Société*, N° 150, Maison des Sciences de l'Homme.
- CANUT, Cécile (2000), « Subjectivité, imaginaires et fantasmes des langues : la mise en discours "épilinguistique" », en *Langage et société*, Vol 93, N° 3, pp. 71-97.
- FISHMAN, Joshua (1965), « Who speaks what language to whom and when? », en *La linguistique* n°2, pp. 67-88.
- FRACCHIOLLA, Béatrice (2017), « L'insulte et l'injure vues comme genres brefs, et leur mise en discours ». Actes du colloque sur « Le genre bref : son discours, sa grammaire, son énonciation », Université Aoyama Gakuin, Mars 2017, Tokyo, Japon. pp.173-188.
- FRACCHIOLLA, Béatrice., ROSIER, Laurence (2019), *Insulte. Publicationnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*, disponible en ligne : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02049440/>, consulté le 8 octobre 2021.
- GUMPERZ, John J. (1989), *Engager la conversation : introduction à la sociolinguistique interactionnelle*, Paris, Les éditions de minuit.
- LÉGLISE, Isabelle, LEROY Marie (2008), « Insultes et joutes verbales chez les « jeunes » : le regard des médiateurs urbains », en Aline Tauzin (ed.), *Insultes, injures et vannes en France et au Maghreb*, Paris, Karthala, pp.155-174.
- REY Alain, (1972), *Usages, jugements et prescriptions linguistiques : Langue Française*, No. 16, la norme (décembre 1972), pp. 4-28, published by Armand Colin Stable, disponible en ligne : <https://www.jstor.org/stable/41557603>, consulté le 01 Mai 2021.
- SOW, Ndiémé, PAYE, Baye M. (2020), « Et si les jeunes refusaient le cloisonnement linguistique : afrik'attitude ou globalisation ? », en *Langues, Littératures, Arts et Cultures de terroir, Les Cahiers du CREILAC, édition spéciale N°2*, Cheikh Mouhamadou Soumoune Diop (dir), pp. 61-78.
- SOW, Ndiémé (2017), « A la croisée des imaginaires et des discours en Casamance », en *ANADISS* n°24-2017-II, Université de Suceava, pp. 13-23.

²¹ tejël ndey u bunt bi = ferme la mère de la porte.

²² La maman est sacrée, personne ne doit la rabaisser.

²³ C'est incorrect et mal éduqué.